

PROPOSITION SUR LE DISPOSITIF DU PREMIER CONGRÈS DE CONVERGENCIA

sept 1999

Chers amis et collègues,

Nous vous écrivons, ainsi qu'à toutes les associations de Convergencia, d'une part, pour repreciser par écrit le dispositif organisant notre prochain congrès, tel qu'il a déjà été exposé de vive voix, au Comité de Liaison Général d'août dernier, et d'autre part, pour vous demander de bien vouloir concourir aux initiatives à prendre concrètement pour sa mise en route.

Nous vous rappelons que deux modes d'intervention avaient été proposés : l'un consistant à se rendre présent en tant qu'auteur à travers un texte préalablement adressé, et l'autre à se laisser intervenir au travers du travail d'un cartel, dont l'unique condition sera qu'il soit constitué de membres de pays et de langues différents.

L'organigramme du congrès sera le suivant :

Nous disposerons de trois journées, du vendredi au dimanche, dont la durée sera scindée en six demi-journées de quatre heures chacune, de 9 h 30 à 13 h 30 et de 15 heures à 19 heures. Une heure sera accordée par demi-journée à un cartel et trois heures aux communications.

Seule la déclaration de six cartels pourra donc être prise en compte, et cela se fera par ordre d'arrivée de cette déclaration.

Quant aux communications individuelles, elles seront d'abord lues par un ensemble de lecteurs appartenant aux associations françaises invitantes ; leur tâche sera de dessiner la géographie conceptuelle du congrès (rapporter chaque texte à l'un ou l'autre des six thèmes dérivés, issus de l'argument du congrès, qui seront chacun traités durant une demi-journée), tout en assumant la fonction d'accueil pour les textes tout autant que celle d'une adresse pour leurs auteurs.

Ils travailleront nécessairement en étroite collaboration avec le secrétariat d'organisation qui aura à s'occuper de l'enregistrement et de l'acheminement matériel des textes en question.

Nous vous rappelons ici que notre dispositif proposait que les communications soient retransmises vers le public par ce que nous avons appelé la fonction d'un rapporteur, ce qui justifie que l'ensemble du congrès se déroule en séance plénière.